

CONDITIONS D'ADMISSION

- issus de 3ème ou réorientation
- avoir entre 16 et 29 ans révolus (ou 15 ans au 31 décembre si issus de 3e EA ou générale)
- admissible au CFA après la signature du contrat d'apprentissage avec un employeur (si apprenti mineur, les parents ou tuteurs sont également signataire du contrat)
- faire preuve d'une bonne condition physique
- obtenir l'attestation d'aptitude délivrée par le médecin du travail lors de la visite médicale d'embauche
- délai d'accès entre 1 et 12 mois en fonction de la date de demande et du profil du candidat
- entretien d'entrée en formation

Un référent handicap est à votre disposition

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- réaliser les différentes opérations préalables à la plantation des essences forestières
- assurer la plantation ainsi que l'entretien des parcelles
- savoir réaliser des opérations d'abattage et de façonnage des arbres, en appliquant les règles de sécurité et dans le respect de l'environnement

EPL Agro de la Meuse

Technopôle Philippe de Vilmorin
CS 40249
55006 BAR-LE-DUC Cedex



03.29.79.64.83

cfa.meuse@educagri.fr

Référent Handicap
(dans "contacts" sur le site internet)

EPL Agro de la Meuse

Certification

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire
RNCP 38391
Publication du 18/12/23



CFA

CAP Agricole Travaux Forestiers

Diplôme de niveau 3



2 ans



24 semaines en CFA



**80 semaines en entreprise
dont 5 semaines de congés payés/an**



CONTENUS PRINCIPAUX

Modules généraux :

- Français
- ESC
- Histoire/Géographie
- Anglais
- EPS
- Mathématiques
- Informatique

Modules professionnels :

- Sciences économiques et professionnelles
- Maintenance des matériels, équipements et installations
- Travaux de bûcheronnage manuel
- Travaux de sylviculture

Module complémentaire :

- adapté aux sujets d'actualité : agroforesterie, gestion sylvocynégétique, biodiversité forestière...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CAPa est obtenu à :

- 80% sous la forme d'épreuves certificatives en cours de formation (CCF)
- 20% par des épreuves terminales : 1 épreuve orale professionnelle

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Individualisation : possibilité d'adapter le parcours de formation en fonction du diplôme et du positionnement.

POURSUIVRE

Vers un **Bac Pro**, un **CS**.

Poursuivre à l'EPL :

Le CFA vous propose le **BAC PRO FORET** sur 2 ans, dont l'objectif est de préparer à organiser un chantier forestier, encadrer une équipe et avoir des notions d'aménagement.



INSERTION PROFESSIONNELLE

Salarié dans une entreprise forestière.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **travaux pratiques** toutes les semaines sur des chantiers en situation réelle dans des communes, chez des particuliers...
- un **atelier** de pratique, entretien du matériel, parc de tronçonneuses, débroussailleuses...
- **intervenants professionnels**, ONF, Chambre d'agriculture, CRPF...
- passage du **SST** (Sauveteur Secouriste au Travail)
- coopération internationale : possibilité d'être accompagné sur un projet de mobilité

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27 % à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :
www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance